

Protection juridique des inventions biotechnologiques

1988/0159(COD) - 12/01/1995

Deuxième session du comité de conciliation. Au sein de la délégation du PE il se dégage une position majoritaire mais pas unanime sur la proposition de M. Rothley. Le Conseil se réserve une réponse au prochain comité de conciliation prévue le 23/01/95.